

VILLE de MONTBARD
**Chargée de projet urbanisme, foncier et
juridique**
Direction Générale des Services
Réf. LP.TP.CB.2024
claire.billotte@montbard.com



M. le Président de la Communauté de
Communes du Montbarois
Alain BECARD
14 Avenue Maréchal de Lattre de
Tassigny
21500 MONTBARD

Montbard, le 14 juin 2024

Objet : Consultation Personnes Publiques Associées modification n°6 PLU Montbard

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 3 juin 2024, vous sollicitez l'avis de la Commune de Montbard sur la modification n°6 de notre PLU. Je vous informe de l'avis favorable de celle-ci sur le dossier et la procédure.

Toutefois, une erreur matérielle s'est glissée dans la formulation de l'article 2.9 « Préservation de la diversité commerciale » du règlement écrit, applicable pour les linéaires « à protection simple » identifiés au règlement graphique.

En effet, l'article R.151-27 du Code de l'Urbanisme identifie à son 5^{ème} alinéa, en tant que destination de construction, « les autres activités des secteurs primaire, secondaire ou tertiaire », regroupant les sous-destinations suivantes : industrie, entrepôt, bureau, centre de congrès et d'exposition, cuisine dédiée à la vente en ligne.

Le dossier de modification (règlement écrit et notice) fait mention d'une destination « les autres activités des secteurs primaire ou tertiaire », omettant le terme « secondaire ».

Je vous invite donc à prévoir la correction de cette erreur matérielle, en reprenant les termes adéquats du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Laurence PORTE



Maire de Montbard
Vice-Présidente du Conseil
Départemental de Côte d'Or



Hôtel de Ville
Place Jacques Garcia – BP 90
21506 MONTBARD Cedex
Tel. 03 80 92 01 34
www.montbard.com

PADdT – DPH – SHDt

Service Habitat, Développement territorial et
Tourisme
Réf. : **KCH D24002971 KLK**
Dossier suivi par Mme Virginie BIZOUARD
Tél. : 03.80.63.65.95
courriel : dgsd.paddt.dph.shdt@cotedor.fr

Monsieur Alain BECARD
Président de la Com Com du Montbardois
14 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE
TASSIGNY
21500 MONTBARD

Dijon, le - 1 AOUT 2024

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 10 juin 2024, vous m'avez communiqué, pour avis, le dossier relatif à la modification de droit commun n° 6 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Montbard visant à préserver la diversité commerciale du centre-ville en identifiant des linéaires protégés dans le règlement graphique du PLU, selon l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme.

Après examen de celui-ci par mes services, je vous informe que le Conseil Départemental de la Côte-d'Or n'a pas de remarque à formuler sur ce projet de modification.

Aussi, je vous informe que le Conseil Départemental de la Côte-d'Or émet **un avis favorable** sur le projet de modification de droit commun n° 6 du PLU de la Commune de Montbard.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

Le Président
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services Départementaux

Xavier BARROIS

*Copies: M^{me} Laurence PORTE
M. Marc FROT*



MÉTROPOLE DE BOURGOGNE

Arrivé le :	01 AOUT 2024
Le Président	
Le Secrétariat	mcb

Monsieur Alain BECARD

Président

Communauté de Communes du Montbardois

14 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

21500 MONTBARD

PG/mvb
PEDT/24/030

Dijon, le 16 juillet 2024

Objet : Modification simplifiée n°6 du PLU de Montbard

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé le projet de modification simplifiée n°6 du PLU de la commune de Montbard, et je vous en remercie.

Après analyse du dossier, je vous informe que la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or · Saône-et-Loire donne un **AVIS FAVORABLE** à ce projet qui vise à protéger les linéaires commerciaux du centre-ville afin de préserver la diversité commerciale en rez-de-chaussée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascal GAUTHERON
Président

N. L.
Par délégation
Pascal LEYES
Directeur Général

Siège

2 avenue de Marbotte | BP 17440 | 21074 Dijon Cedex | T. 03 80 65 91 00 | SIRET 130 029 481 00012

Bureaux de proximité à Beaune, Chalon-sur-Saône, Charolles, Ecuisses, Mâcon, Montbard

Toutes nos coordonnées sur www.mdb.cci.fr

RE: Modification n°6 du PLU de Montbard

Anne MAGNIERE <anne.magniere@cote-dor.chambagri.fr>

Jeu 18/07/2024 17:15

À : BILLOTTE Claire <claire.billotte@montbard.fr>

Bonjour madame,

Nous avons bien pris connaissance de votre projet de modification du PLU et n'avons pas de remarque particulière à formuler à ce sujet.

Bien cordialement

**Anne MAGNIERE**

Conseillère en urbanisme

Sce ATD | Chambre d'Agriculture de Côte d'Or

03 80 68 66 33

anne.magniere@cote-dor.chambagri.fr

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/>

1 rue des Coulots, 21110 BRETENIERE

De : BILLOTTE Claire <claire.billotte@montbard.fr>**Envoyé :** jeudi 4 juillet 2024 09:58**À :** Anne MAGNIERE <anne.magniere@cote-dor.chambagri.fr>**Cc :** ROUXEL Nicolas <nicolas.rouxel@montbard.fr>**Objet :** RE: Modification n°6 du PLU de Montbard

Bonjour Madame,

Je vous remercie pour votre mail.

Veuillez trouver ci-joint le dossier de modification n°6 du PLU de la ville de Montbard.

Et n'hésitez pas si besoin,

Cordialement,

Claire BILLOTTE

De : Anne MAGNIERE <anne.magniere@cote-dor.chambagri.fr>**Envoyé :** jeudi 4 juillet 2024 09:49**À :** BILLOTTE Claire <claire.billotte@montbard.fr>**Objet :** Modification n°6 du PLU de Montbard

Bonjour Madame,

Nous avons pris connaissance du courrier évoquant le projet de modification du PLU de Montbard. Pourriez-vous me transmettre le dossier ?

D'avance, je vous remercie

Bonne journée

**Anne MAGNIERE**

Conseillère en urbanisme

Sce ATD | Chambre d'Agriculture de Côte d'Or

03 80 68 66 33

anne.magniere@cote-dor.chambagri.fr

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/>

1 rue des Coulots, 21110 BRETENIERE